

SALARIES DE CLEMESSY CENTRE EST, NOUS AVONS DE L'AMBITION POUR VOUS !

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'UNSA Centre Est depuis sa création en juillet 2013.

Comme stipulé dans nos différents tracts, nous souhaitons partager nos idées avec vous.

Aujourd'hui, c'est un projet pour les salariés de CLEMESSY Centre Est que nous allons vous exposer. Nous le voulons ambitieux, courageux, sérieux et fédérateur. Enfin un projet qui rassemble une majorité de collaborateurs !

Pour l'UNSA, le salarié "*lambda*" n'existe pas. Vous n'êtes pas un simple numéro de matricule. Vous avez des droits, des opinions, des besoins, des aspirations....

Le représentant du personnel, votre représentant puisqu'il est élu par **VOUS**, a plusieurs rôles et missions :

✓ Dans le cadre du comité d'établissement :

L'élu a un regard sur l'économie de l'entreprise (les entrées de commandes, le résultat opérationnel, les affaires qui fonctionnent plus ou moins bien, etc.) et l'organisation (le plan de charges, les entrées et sorties du personnel, le nombre d'intérimaires...).

L'élu (selon l'UNSA) est là pour :

- Veiller à ce que tout se déroule correctement
- Poser les bonnes questions
- Interpeller le patron
- Corriger " le tir " si besoin

Il a aussi pour mission de proposer des activités socio-culturelles. Pas celles qui lui conviennent, non ! Mais celles que souhaitent les salariés !

Dans notre tract du 3 juillet, nous vous avons fait part de nos projets :

- Un week-end à Barcelone
- Des participations aux billetteries (ciné, musée, piscine, patinoire...)
- Une balade familiale dans un parc de loisir



- S'associer à d'autres CE de CLEMESSY afin d'avoir des prix attractifs pour des voyages, des week-ends
- Organiser une journée de grand rassemblement de tous les collaborateurs de CLEMESSY Centre Est

L'UNSA Centre Est ne manque d'idées nouvelles. Son projet, s'il est ambitieux, reste réalisable.

✓ Dans le cadre des délégués du personnel

Pour l'UNSA, un élu DP doit être à votre écoute, au plus proche de vous. Il vient à votre rencontre, sur votre lieu de travail tout au long de l'année (et pas seulement avant les élections...).

Toujours selon l'UNSA, l'élu DP est là pour vous défendre, vous assister en cas de coup dur, vous aider dans vos relations avec la direction. Nous nous engageons sur ce terrain, car nous savons que la loi, c'est la loi !

L'élu DP obtient les réponses aux questions que vous vous posez, il porte vos revendications. Ce qui nous inquiète c'est que le cahier DP (disponible à l'accueil de l'agence et où toutes les questions sont répertoriées) reste vide. Et depuis trop longtemps. C'est la preuve que la confiance est rompue avec les élus. Nous, UNSA, nous nous engageons à regagner cette confiance, à vous représenter tout en préservant votre anonymat.

✓ Dans le cadre du CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité & Conditions de Travail)

Préserver votre santé tant physique que morale, analyser vos conditions de travail pour améliorer votre vie professionnelle au quotidien, faire respecter les règles dans le dialogue, la concertation mais aussi la fermeté, voilà le rôle de l'élu CHSCT. Il doit être consulté avant toute transformation de poste de travail mais il est là aussi pour faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des personnes invalides ou handicapées.

Hormis ces missions, nous devons aussi être présents dans différentes commissions, nous devons négocier de nouveaux accords toujours dans le but d'apporter une amélioration significative dans votre vie professionnelle.

Salariés de Centre Est, il est urgent que vous ayez des élus qui n'ont qu'un seul but : VOUS REPRESENTER. Soyez exigeants. Vous le méritez !

**L'UNSA, c'est nous pour VOUS,
C'est vous et nous, ENSEMBLE.**

UNSA CLEMESSY Centre Est
12 rue de la Redoute - 21850 St Apollinaire
Cyril POUPON tél. 06 10 21 18 25
unsa-clemessy.fr
unsa.clemessy@gmail.com